Monsieur le Trésorier Payeur Général, Monsieur le Directeur des Services Fiscaux,

Depuis des années, les agents subissent l'empilement des réformes et des pertes importantes de leur pouvoir d'achat. Le « plan d'accompagnement social » du Ministère ne répond en rien à leurs revendications.
Les 29,17€ alloués par mois à tous les agents relèvent du mépris.

Les suppressions d'emplois, les pressions statistiques, le diktat des indicateurs, les restructurations, l'accumulation des tâches et le développement de la polyvalence entraînent une dégradation continue des conditions de travail et de la qualité du service public rendu.
Pour le contribuable également, cette fusion aura des répercussions très néfastes.

Aussi, dans le 64, les agents des finances ont très fortement exprimé leur exaspération et leur rejet des réformes en cours en se mettant en grève à plus de 76 % le 29 janvier et à plus de 69% le 19 mars 2009.
Dans ce contexte social, l'audience du 27 mars à Bercy a été un échec, le Ministre et le Directeur Général persistant dans leur refus d'ouverture de réelles négociations portant sur :

- L'arrêt immédiat des suppressions d'emplois ;
- la remise à plat du dossier de fusion ;
- La revalorisation significative du point d'indice ;
- La reconnaissance effective de leur valeur professionnelle au travers d'une revalorisation de leurs grilles indiciaires ainsi qu'une prime de fusion décente (à la hauteur de celle de l'encadrement supérieur!).
- Le renforcement de nos garanties collectives qui passent par l'abandon du projet de loi sur la mobilité et de la prime de fonctions et de résultats (PFR).

Alors qu'on ne cesse de leur faire la leçon sur leur rendement, leur coût, ils n'ont pas apprécié de recevoir une plaquette luxueuse et coûteuse leur vantant les bienfaits de la fusion DGI/CP.
La seule diffusion de cette brochure sur le nouveau site ULYSSE aurait été largement suffisante.

Ils sont maintenant conviés à des réunions de communication visant à leur vendre cette fusion d'administrations, avec des moyens de propagande qui ne peuvent que les choquer dans ce contexte de blocage du dialogue social.

Ne pouvant cautionner de telles opérations, et dans le droit fil des revendications exprimées les 29 janvier et 19 mars, les agents soussignés, soutenus par leurs organisations syndicales, refusent de participer à ces réunions de pure communication et vous remettent symboliquement les brochures reçues pour retour à leurs expéditeurs.

NOM, PRENOM, SERVICE	SIGNATURE